

Le **Nouveau** Diplôme national du Brevet en un coup d'œil

Applicable à la session 2017

Document de synthèse conçu par l'équipe éditoriale du site académique d'anglais – Académie de Grenoble

700 points répartis de la façon suivante :

EVALUATION A PARTIR DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE¹

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps

DOMAINE 1

Chacune des quatre composantes du domaine 1 est évaluée sur 50 points, soit un total de **200 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

DOMAINE 2

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

L'ensemble du domaine 2 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 3

L'ensemble du domaine 3 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

DOMAINE 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

L'ensemble du domaine 4 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain

DOMAINE 5

L'ensemble du domaine 5 est évalué sur **50 points**.

Barème

Maîtrise insuffisante	10 points
Maîtrise fragile	25 points
Maîtrise satisfaisante	40 points
Très bonne maîtrise	50 points

TROIS EPREUVES DE FIN D'ANNEE

ORAL

Porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, du parcours Avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Sur 100 points

ECRIT

Porte sur les programmes de français, histoire et géographie et enseignement moral et civique.

Sur 100 points

ECRIT

Porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie.

Sur 100 points

OBTENTION DU DNB

Il faut un total de points au moins égal à 350 points sur 700 pour obtenir le diplôme national du Brevet.

Le diplôme délivré au candidat admis porte:

La mention «assez bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 420 sur 700

La mention «bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 490 sur 700

La mention «très bien», quand le candidat a obtenu un total de points au moins égal à 560 sur 700

CAS SPECIFIQUES

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 au regard des objectifs d'apprentissage de cet enseignement : 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints; 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

Les articles 4 et 9 du texte officiel précisent les modalités d'examen pour les candidats dits 'individuels'. [Consulter le texte](#)

Les articles 12, 13 et 14 du texte officiel précisent les modalités pour les langues régionales, sections internationales, établissements franco-allemands et d'enseignement agricole. [Consulter le texte](#)

[Texte officiel du nouveau DNB à consulter ici](#)

¹ (bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015)